

Secrétariat central Unia
International

Weltpoststrasse 20
CH-3000 Berne 16
T +41 31 350 21 11
F +41 31 350 22 11
<http://www.unia.ch>



**Die Gewerkschaft.
Le Syndicat.
Il Sindacato.**

P.P. CH-3000 Berne 16

Secrétariat central Unia, GT International, Weltpoststrasse 20 CH-3000 Berne 16

LA INTERSINDICAL-CSC
Georg Sedlak, délégué
Travailleuses et travailleurs de CPM
International Telebusiness SLU

**Solidarité avec les travailleuses et les travailleurs du centre d'appel CPM International
Telebusiness SLU à Barcelone et à LA INTERSINDICAL-CSC**

03.04.2025

Mauro Moretto

international@unia.ch
T +41 31 350 24 15

Chères et chers employé-e-s du CPM International Telebusiness SLU,
Chères et chers collègues de LA INTERSINDICAL-CSC,

Je vous écris au nom du syndicat Unia, représentant les travailleurs et les travailleuses du secteur des services en Suisse.

Nous avons pris connaissance avec indignation de la décision de l'entreprise britannique DYSON de mettre fin, le 4 mars dernier, à son contrat de prestation avec le centre d'appel CPM International Telebusiness SLU à Barcelone, après dix années de collaboration. Cette décision de licenciement collectif touche directement 577 salarié-e-s.

En Catalogne, en Suisse comme partout dans le monde, les pratiques de délocalisation ne visent qu'à maximiser les profits en précarisant l'emploi, les conditions de travail et de rémunération des travailleuses et travailleurs. C'est une attaque frontale contre le travail décent et la dignité des salarié-e-s.

Nous exprimons notre forte solidarité avec vous, employé-e-s de CPM International Telebusiness SLU qui résistez courageusement contre cette offensive et luttez pour la préservation de vos emplois. Nous sommes également pleinement solidaires avec notre syndicat frère, LA INTERSINDICAL-CSC, qui se bat à vos côtés pour un emploi de qualité ainsi que des relations de travail stables et dignes.

Il est impératif que les politiques de restructuration et de délocalisation indécentes prennent fin. Nous appelons DYSON à prendre ses responsabilités en renonçant à ce licenciement collectif et à adopter une posture d'entreprise responsable qui respecte les voix des travailleuses et travailleurs de CPM International Telebusiness SLU portées par LA INTERSINDICAL-CSC, en engageant un dialogue respectueux dans le cadre d'un partenariat social.

Salutations solidaires,

Mauro Moretto
Co-Responsable du secteur des services